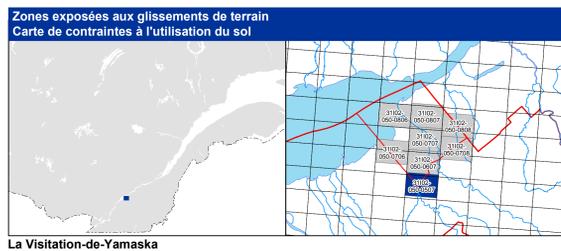
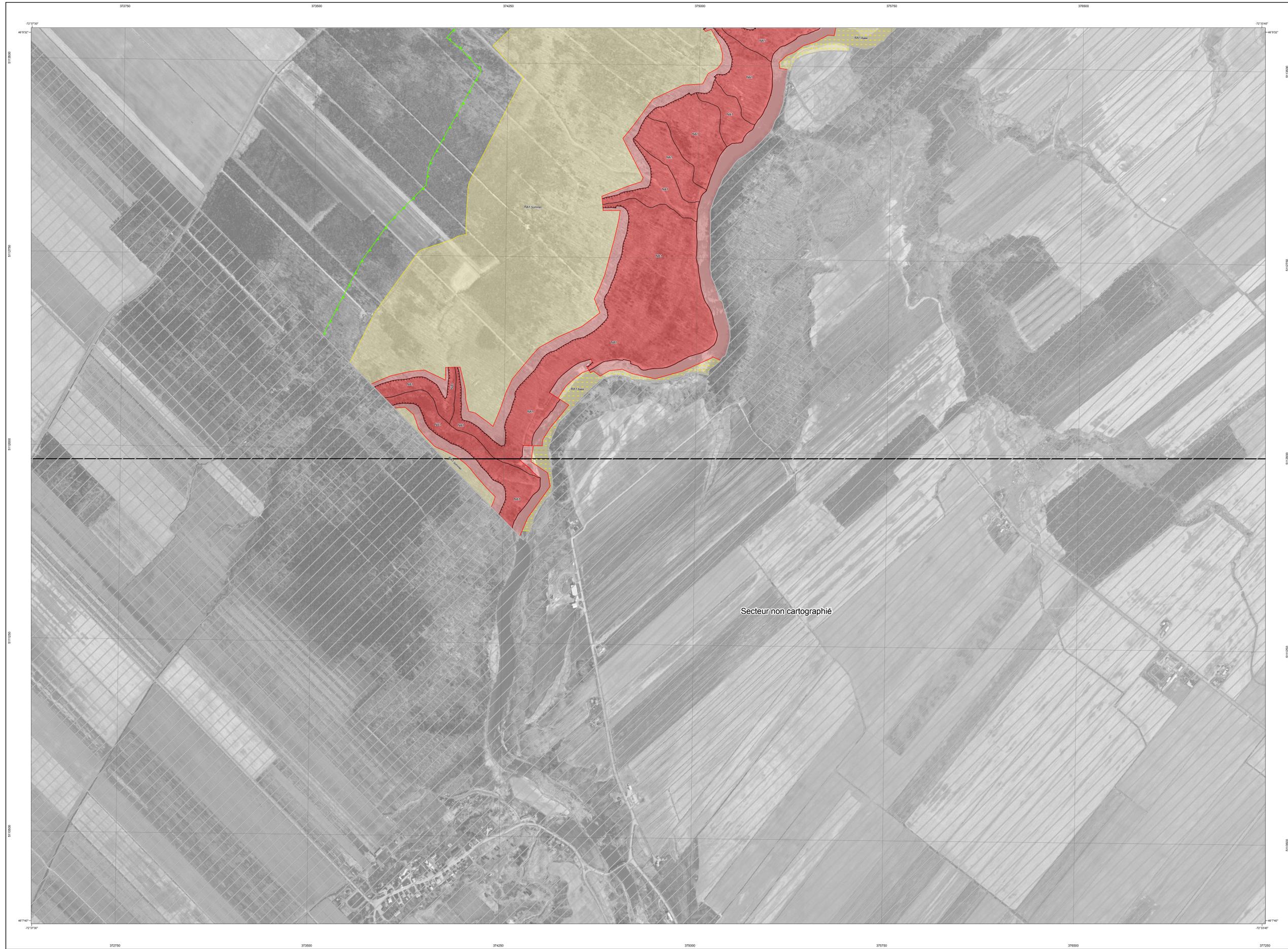


La Visitation-de-Yamaska



Zones de contraintes relatives aux glissements faiblement ou non rétrogressifs

N41	N41 Zone composée de sols à prédominance argileuse, avec ou sans érosion, susceptible d'être affectée par des glissements d'origine naturelle ou anthropique.
N42	N42 Zone composée de sols à prédominance argileuse, sans érosion importante, sensible aux interventions d'origine anthropique.
N43	N43 Zone composée de sols à prédominance sableuse, sans érosion, susceptible d'être affectée par des glissements d'origine naturelle ou anthropique.
N44	N44 Zone composée de sols à prédominance sableuse, sans érosion, susceptible d'être affectée par des glissements d'origine naturelle ou anthropique.
N45	N45 Zone composée de sols hétérogènes, avec ou sans érosion, susceptible d'être affectée par des glissements d'origine naturelle ou anthropique.
RA1 Sommet	Sommet du talus
RA1 Base	Base du talus

Note: Les zones forcées correspondent aux talus tandis que les zones d'aires représentent les bandes de protection à la base et au sommet des talus.

Zones de contraintes relatives aux glissements fortement rétrogressifs

RA1 Sommet	RA1 Sommet Zone composée de sols à prédominance argileuse, situés au sommet des talus, pouvant être affectés par un glissement de grande étendue.
RA1 Base	RA1 Base Zone située à la base des talus, pouvant être affectée par l'étalement de débris provenant des zones RA1 Sommet.
RA1-NA2	RA1-NA2 Zone composée de sols à prédominance argileuse, sans érosion importante, sensible aux interventions d'origine anthropique, pouvant être affectée par un glissement de grande étendue.
RA2	RA2 Zone composée de sols à prédominance argileuse, pouvant hypothétiquement être affectée par des glissements de grande étendue.

Avis à l'utilisateur

Cette carte a pour but de localiser les parties de territoire où doivent s'appliquer les normes relatives aux glissements de terrain prescrites par le gouvernement du Québec. La carte est accompagnée d'un guide qui explique son utilisation ainsi que l'application du cadre normatif selon chacune des zones.

Les zones ont été délimitées en fonction des conditions existantes lors de la cartographie, et leur degré de précision est tributaire de celui des données de base et de l'échelle de la carte. Quant au cadre normatif, il a été élaboré principalement en fonction du type de glissement attendu et de l'intervention ou de l'utilisation prévue.

Le fait qu'un site soit situé à l'intérieur d'une zone ne signifie pas qu'un glissement de terrain surviendra nécessairement sur ce site, mais cela indique plutôt qu'il présente un ensemble de caractéristiques le prédisposant à divers degrés à un tel événement. Réciproquement, un site localisé à l'extérieur des limites des zones n'indique pas nécessairement qu'il ne sera jamais touché par un glissement de terrain, mais plutôt que la probabilité de l'être est extrêmement faible.

Métadonnées

Surface de référence géodésique :	Ellipsoïde GRS80
Système de référence géodésique :	NAD 83 compatible avec le système mondial WGS 84
Projection cartographique :	Mercator transverse modifiée (MTM), zone de 3°
Longitude d'origine (méridien central) :	Système de coordonnées planes du Québec (SCOPE), fuseau 8 73° 30' ouest
Latitude d'origine (équateur) :	0°
Coordonnées d'origine :	X : 304 800 mètres, Y : 0 mètre
Facteur d'échelle :	0,9999

(1 cm sur la carte équivaut à 5000 cm sur le terrain, soit 50 mètres)

1:5000

Sources

Relevés géotechniques de terrain :	Ministère des Transports du Québec	2003 - 2004
Hypsométrie de référence par restitution de photographies aériennes à l'échelle de 1:15 000 :	Ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec	1997 et 2004
Hypsométrie de référence par relevé LIDAR aéroporté :	Ministère des Transports du Québec	2004
Orthophotographies aériennes à l'échelle de 1:40 000 (G05800121, G05800176 et G05800178) :	Ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec	10 mai 2005

Crédit
Réalisation : Service de la géotechnique et de la géologie
Direction du laboratoire des chaussées
Ministère des Transports du Québec
Version 1.0 (mai 2006)
© Gouvernement du Québec
Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec, 1^{er} trimestre 2006